

# **SÉANCE EXCEPTIONNELLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **Du 23 Décembre 2009**

Convocations envoyées quinze décembre deux mil neuf.

Le Conseil Municipal s'est réuni le vingt trois décembre deux mil neuf sous la présidence de Marcel CHASTANG, Maire.

### **Etaient présents :**

Messieurs : BAUDON Jean-Bernard  
BIRAUD Joël  
CHASTANG Marcel  
DUPIN Guy  
GARNIER Bernard  
GOULT Michel  
de GUITAUT Hugues  
MERLE Jean-Louis  
MORVERAND Pierre  
PHILIPPOT Daniel  
VIRELY Bernard.

Mesdames : MUCHERL Monique  
NOUVEAU Sabine  
PINTER Marie-Thérèse.

**Absent(s) avant donné pouvoir :** BERTHAUT Marie-Madeleine.

**Absent(s) :** Néant.

**Secrétaire de séance :** Mr GARNIER Bernard.

### **Monsieur le Maire :**

- Ouvre la séance à 20 h 00.
- Donne lecture du PV de la séance du 04 décembre 2009.
- Commente les différents points forts de la séance précitée.

Monsieur le Maire demande possibilité au Conseil Municipal de rajouter 2 points à l'ordre du jour :  
Le Conseil donne son accord.

Il s'agit :

- Plan de mise en accessibilité.
- Convention préalable de sollicitation des services départementaux.

*Vote : Pour à l'unanimité.*

Déposé en Sous-Préfecture

### **Ordre du jour**

#### **Plan de mise en accessibilité :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil les faits : l'étude du Plan de mise en accessibilité a été confiée à la Communauté de Communes du Sinémurien qui a communiqué ses résultats.

Messieurs Joël BIRAUD et Michel GOULT étaient à cette réunion, nos référents accessibilité pour la commune d'EPOISSES.

Actuellement, nous nous devons de délibérer pour approuver le Plan établi pour notre commune. Nous nous devons de tenir compte des suggestions de l'étude pour tous les futurs travaux de voirie, les bâtiments communaux recevant du public.

*Vote : Pour à l'unanimité.*

Déposé en Sous-Préfecture

#### **Convention préalable de sollicitation des services départementaux :**

Un courrier du Conseil Général nous demande de délibérer sur le renouvellement et ce, avant le 31 décembre 2009.

Chaque Conseiller est en possession d'un dossier, qui informe sur la nature des prestations proposées par les services départementaux du Conseil Général, en particulier les travaux de voirie.

Après questions et débat,

Pour le renouvellement de cette convention pour une durée de 3 ans,

*Vote : Pour à l'unanimité.*

Déposé en Sous-Préfecture

### **Assurance des risques sanitaires du Personnel :**

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Côte d'Or nous informe d'une convention d'assurance correspondant aux obligations statutaires qui nous incombent vis-à-vis de nos agents, afin de ne pas créer de déficit.

Monsieur le Maire donne des réponses aux questions posées, signale la baisse non négligeable de l'offre -20 %, propose une franchise : 10 jours fermes et le caractère obligatoire.

*Vote : Pour à l'unanimité.*

Déposé en Sous-Préfecture

### **Questions diverses :**

⇒ Remerciements de Monsieur NOEL pour le colis de fin d'année offert à sa maman en maison de retraite, de Mademoiselle Henriette CRUT qui nous adresse des remerciements pour le colis de fin d'année et nous présente ses vœux.

⇒ Monsieur Bernard VIRELY fait état d'une demande de Monsieur Jean-François STEPHAN, problème d'écoulement des eaux pluviales. Monsieur le Maire signale : lors de la délivrance du permis de construire, il avait particulièrement recommandé au pétitionnaire de surélever la construction, afin d'éviter tous problèmes de ruissellement des eaux pluviales.

⇒ Inauguration officielle du terrain de football synthétique le lundi de la Pentecôte le 24 mai 2010 à 10h30.

**L'ordre du jour étant épuisé,**

**La séance est levée à 21 h 15.**

Les Conseillers,

Le Maire,  
CHASTANG Marcel.